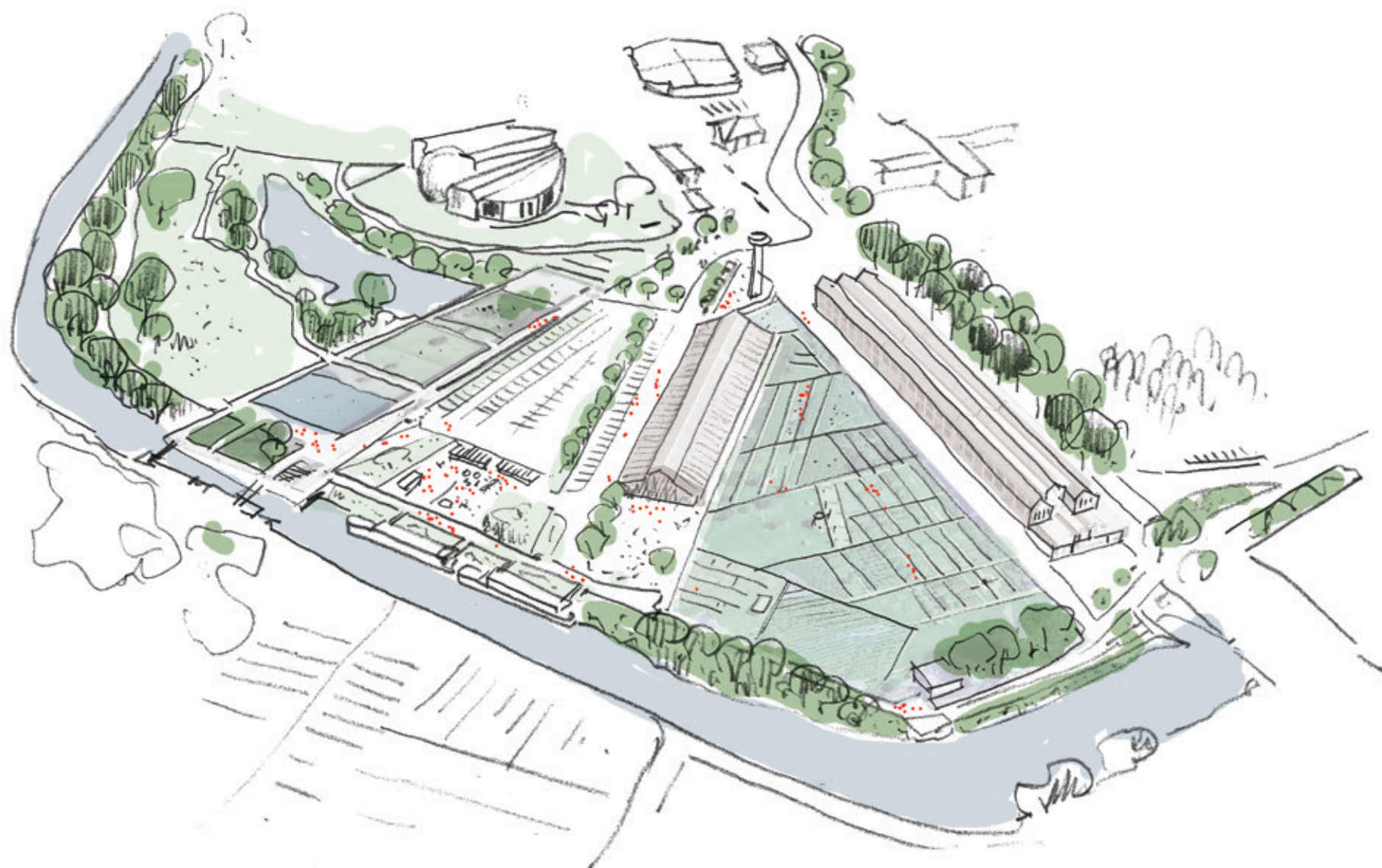




Secteur de loisirs Val de Scarpe

Étude urbaine

PHASE 3

Plan d'aménagement & Chiffrage

Décembre 2025

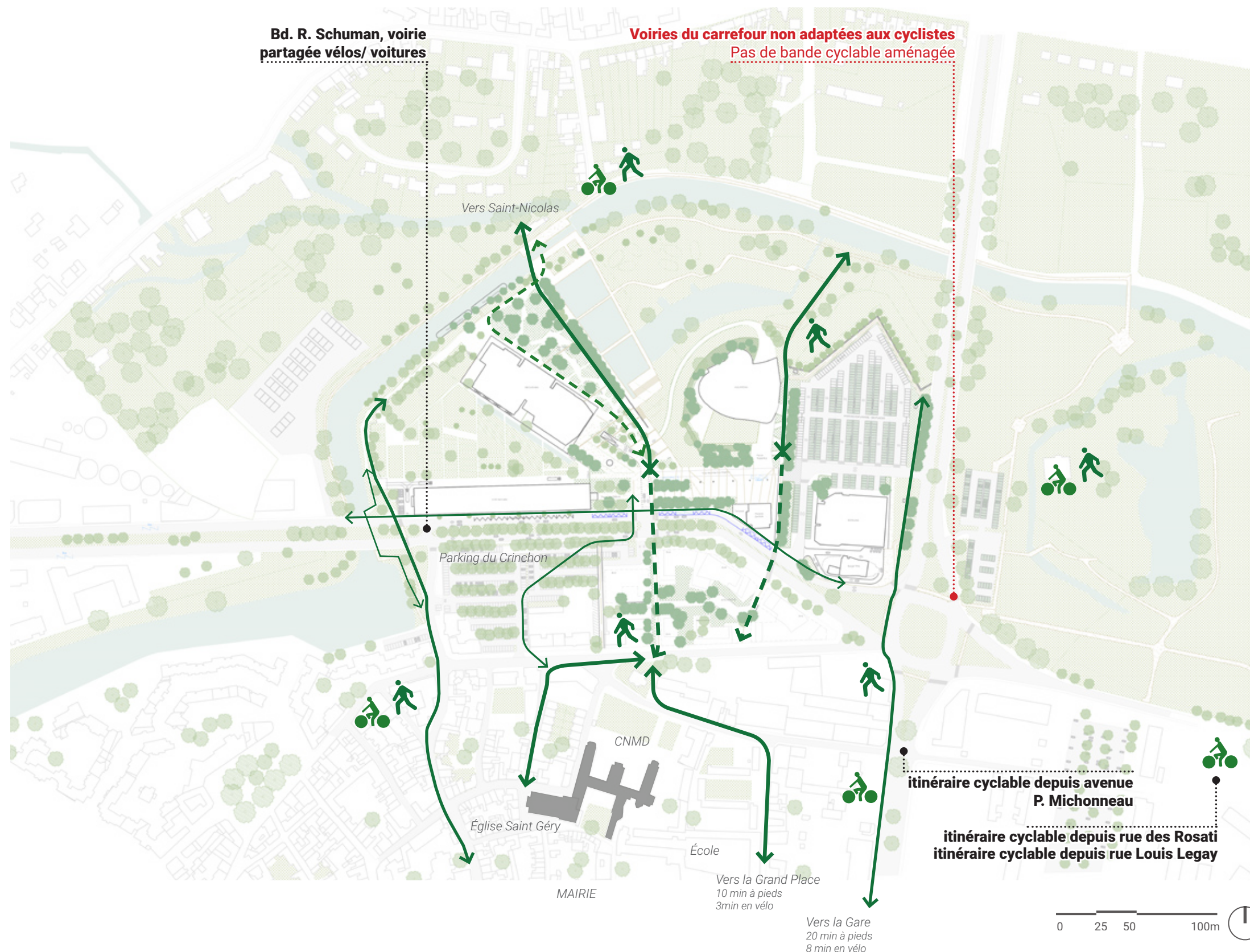
Restitution du 05/12/2025

TU-DU Architecture Urbanisme
Atelier Au-delà de l'horizon Paysagistes
ETC Mobilités

1. Paysage, espaces publics et cheminements

1.1 Le lien au centre-ville

Renforcer le lien entre le centre-ville et le Val de Scarpe



INSCRIRE LE SITE DANS LE PROLONGEMENT DU CENTRE-VILLE

L'implantation du Mégarama sur le site du Val de Scarpe doit être l'occasion de penser ce site comme un prolongement du centre-ville.

À 10 min à pied de la Grand Place d'Arras, l'accessibilité piétonne au site doit être renforcée afin de créer davantage de liens naturels entre le centre et le site. Il s'agit notamment d'offrir des traversées plus évidentes du Bd Schuman, inscrites dans la continuité des itinéraires piétons.

La valorisation du site permet aussi de renforcer le rôle du parking de l'esplanade comme parking relais d'accès au centre-ville.

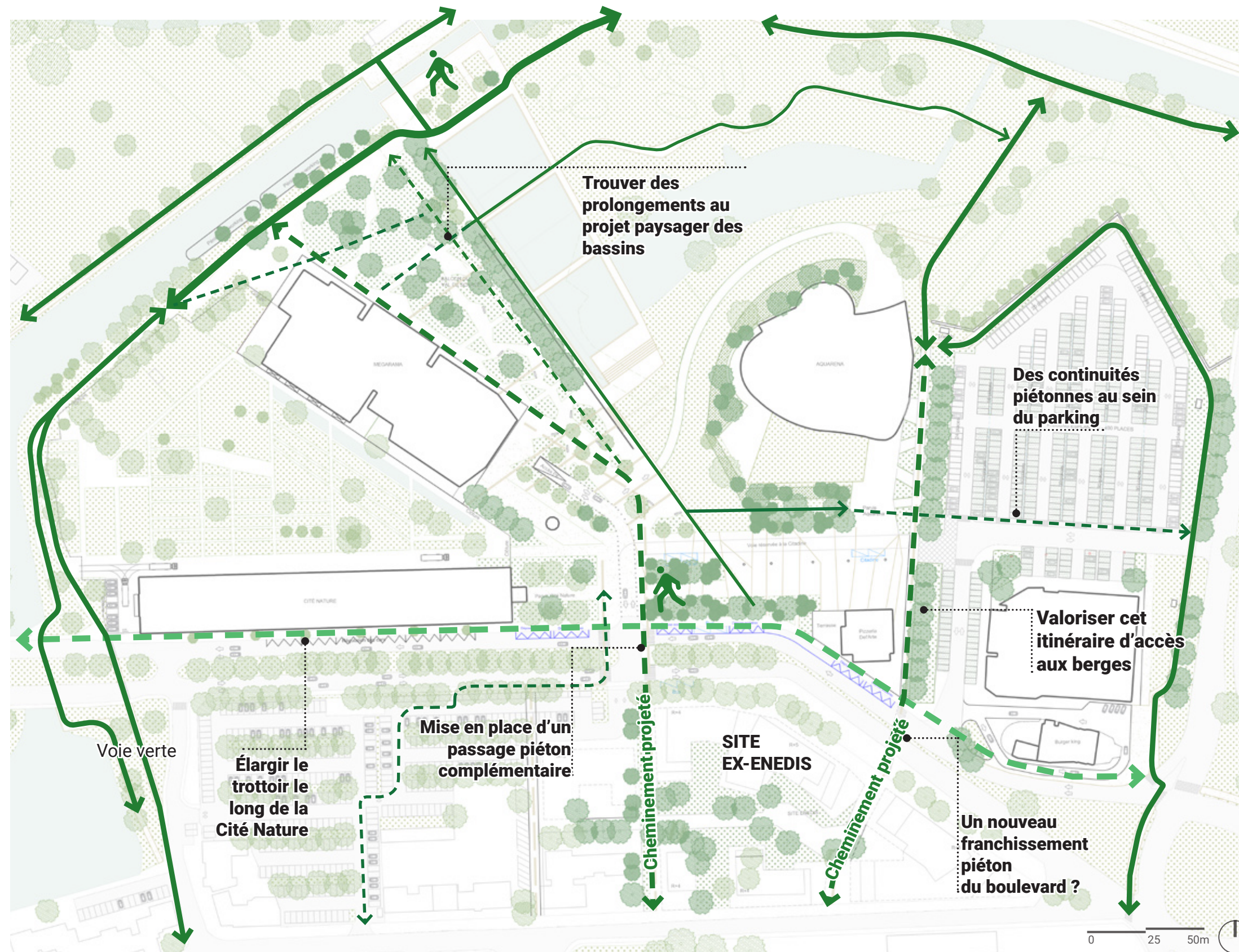
RACCORDER LE RÉSEAU CYCLABLE AUX BERGES

La situation du cinéma et son accessibilité en vélo prends tout son sens lorsqu'elle est connectée aux réseaux cyclables depuis le centre-ville et ses alentours paysagers, comme le parc de la Scarpe.

Comme pour les mobilités piétonnes, l'évolution du site est très liée à la mutation du boulevard Schuman et au carrefour Jean Monnet, dont la traversée en vélo n'est pas aujourd'hui d'est plus évidente et sécurisée. De plus, cette traversée du boulevard connecte le site de projet aux itinéraires voies vertes du parc de la Scarpe.

1.1 Le lien au centre-ville

Les circulations piétonnes dans le site



UN MAILLAGE RENFORCÉ SUR LE SITE

À une échelle plus fine, le maillage piéton doit être renforcé sur le site et ce dans différentes directions :

- Continuité paysagère de la berge
- Continuité de la place vers la berge (en balcon sur le jardin)
- Continuité à l'Est du site le long de l'Aquarena
- Continuité le long du boulevard Schuman
- Continuité Est-Ouest du parking vers le cœur de site.

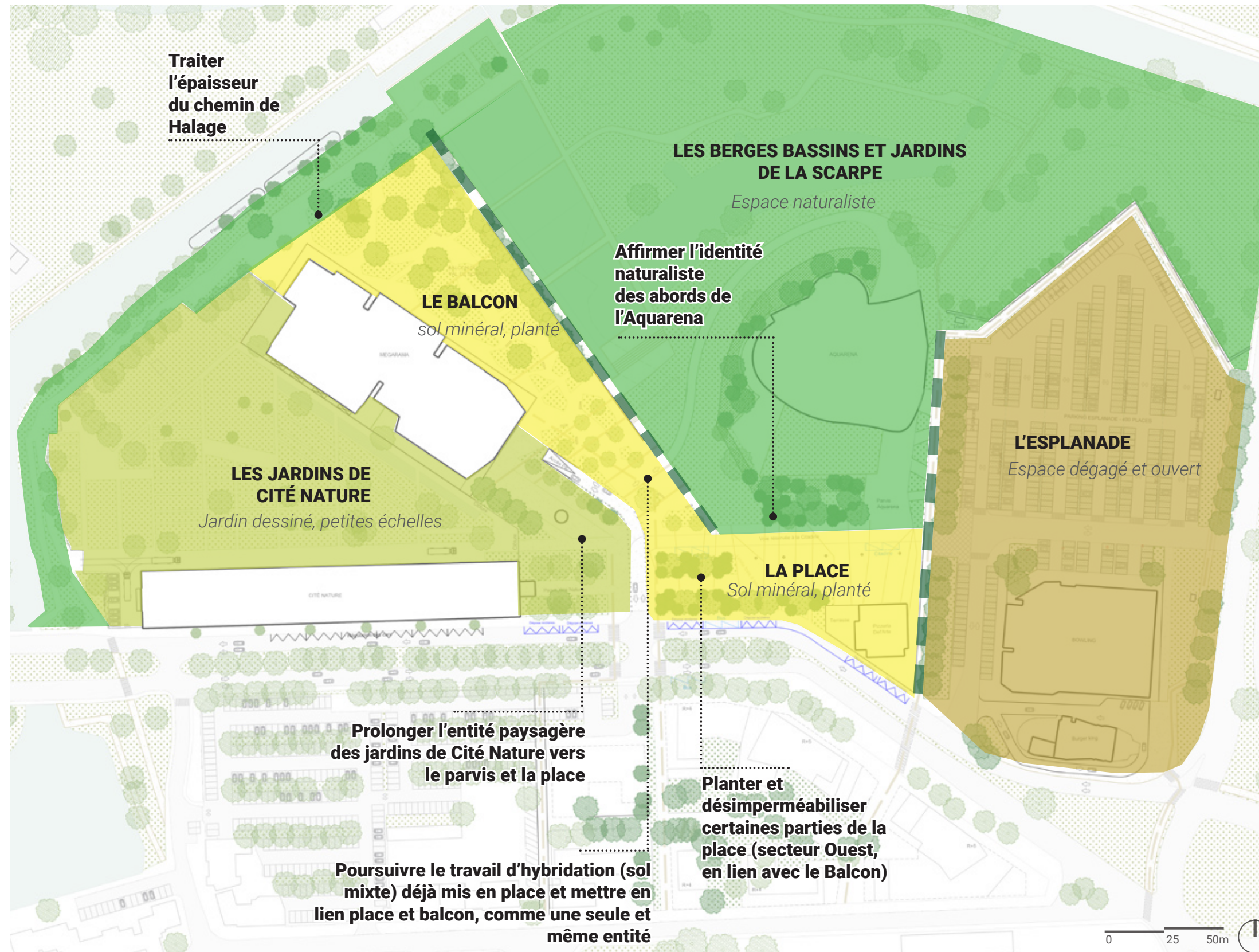
L'amélioration de la lisibilité, de la continuité et du confort de ces cheminements est nécessaire pour faire de cet espace un espace connecté aux logiques du centre-ville.

À plus long terme, l'évolution du site est très liée à la mutation du boulevard Schuman et au carrefour Jean Monnet.

↔ Continuités déjà aménagées
↔ Continuités à valoriser / aménager

1.2 Entités paysagères

Clarifier les identités et les liens entre les différents espaces



SIMPLIFIER LA LECTURE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES SUR LE SITE

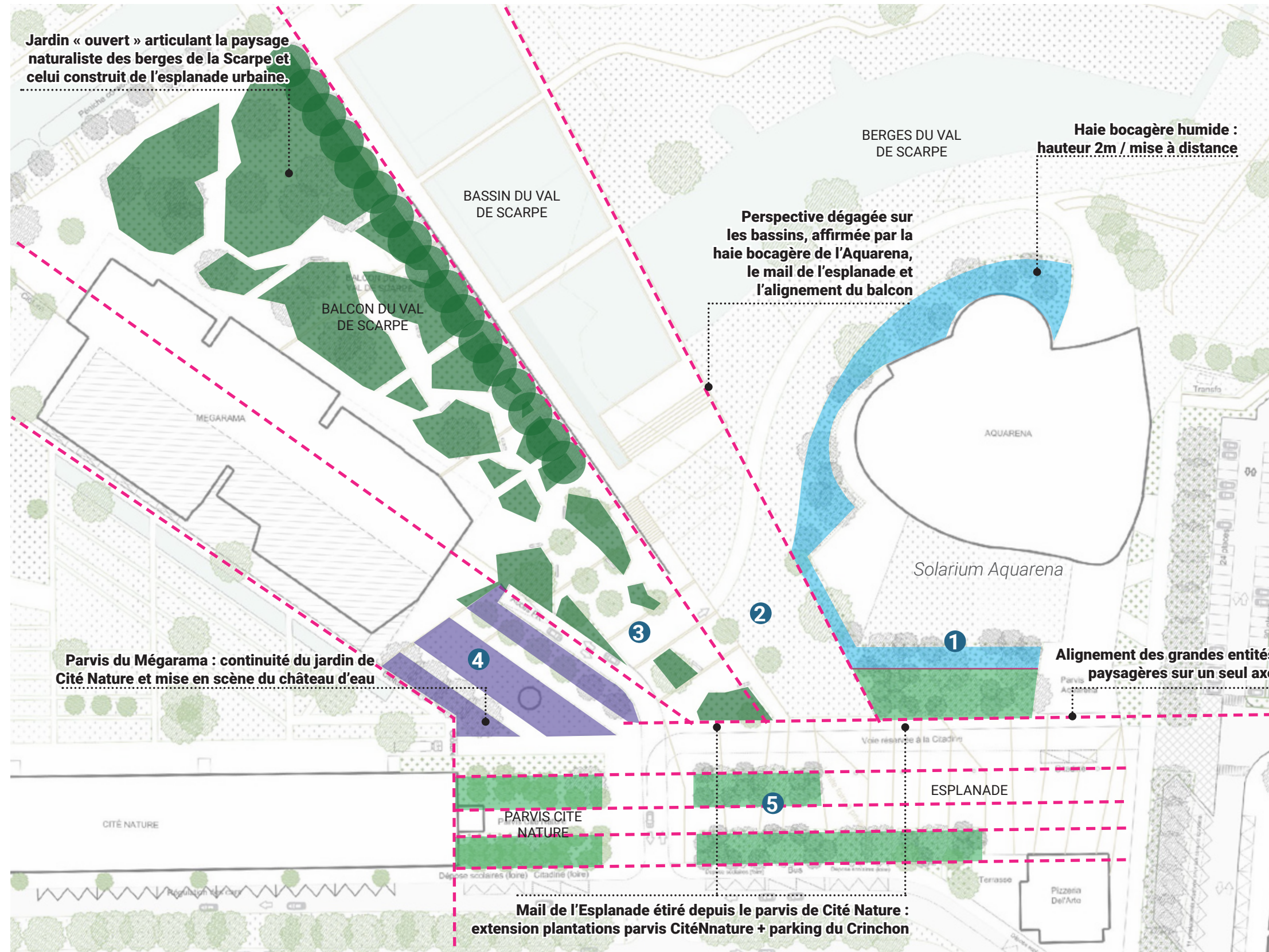
Aujourd'hui le site est marqué par une forme de morcellement des espaces libres (parvis autonomes, espaces routiers, espaces non qualifiées, espaces résiduels...).

Nous proposons donc de simplifier les entités paysagères du site en revenant aux trois identités déjà existantes sur le site et qui doivent être affirmées :

1. Les **jardins de Cité Nature** qui pourraient « déborder » de leur limite pour qualifier le parvis de l'équipement
2. La **place**, sans doute trop minérale aujourd'hui, qui pourrait accueillir quelques arbres et connecter à l'espace du balcon (récupéré sur l'ancien parking). Il s'agirait donc d'un espace mixte accueillant arbres et plantations au sol, venant envelopper les jardins du Val de Scarpe. Cela invite sans doute à repenser le parvis de l'Aquarena dans cette idée d'espace paysager naturaliste.
3. L'**esplanade**, grand espace ouvert qui doit le rester, mais dont les limites peuvent être affirmées.

1.5 Aménagements paysagers

Espace public et grand paysage sur le Val de Scarpe



BERGES DU VAL DE SCARPE : 1

Depuis les berges, la façade de l'Aquarena est très présente. Nous proposons la plantation d'une haie bocagère d'essences humides rappelant le paysage des berges. Elle permet en outre de mettre à distance le solarium de l'esplanade, et d'aider au cadrage visuel sur les bassins.

LES BASSINS DU VAL DE SCARPE : 2

Leur présence est affirmée par le cadrage d'une perspective sur les bassins par le prolongement du tapis enherbé jusqu'au bord de l'esplanade dans le prolongement de la structure des bassins, et par la mise en place de deux écrans constitués de la haie bocagère coté Aquarena et de l'alignement d'arbres sur le balcon du Val de Scarpe.

LE BALCON DU VAL DE SCARPE : 3

Entre jardin urbain et place plantée, il articule le paysage naturaliste des berges et le paysage construit de l'esplanade et du futur Mégarama. Il propose une graduation de la densité végétale depuis l'esplanade vers les berges. Place à dominante minérale coté esplanade, coté berges le balcon propose une vision d'un jardin public à forte dominante végétale. La végétation opère également une progression dans sa hauteur tout en maintenant une vue dégagée vers la ripisylve des berges. L'ensemble des arbres existants sur ce secteur ont pu être conservés.

LE PARVIS DU MÉGARAMA : 4

Il prolonge la structure formelle du jardin de la Cité Nature tout en valorisant le château d'eau par un tapis enherbé. La clôture du jardin de cité nature est intégrée aux plantations du parvis. Une partie de l'alignement existant est conservé le long de la trémie d'accès au parking sous terrain.

L'ESPLANADE ET LE PARVIS DE CITÉ NATURE : 5

La matérialité de l'esplanade (sol en béton désactivé) est prolongée jusqu'au parvis de Cité Nature, Une limite franche au nord vient s'établir en contact avec le balcon du Val de Scarpe, les bassins et l'espace de l'Aquarena.

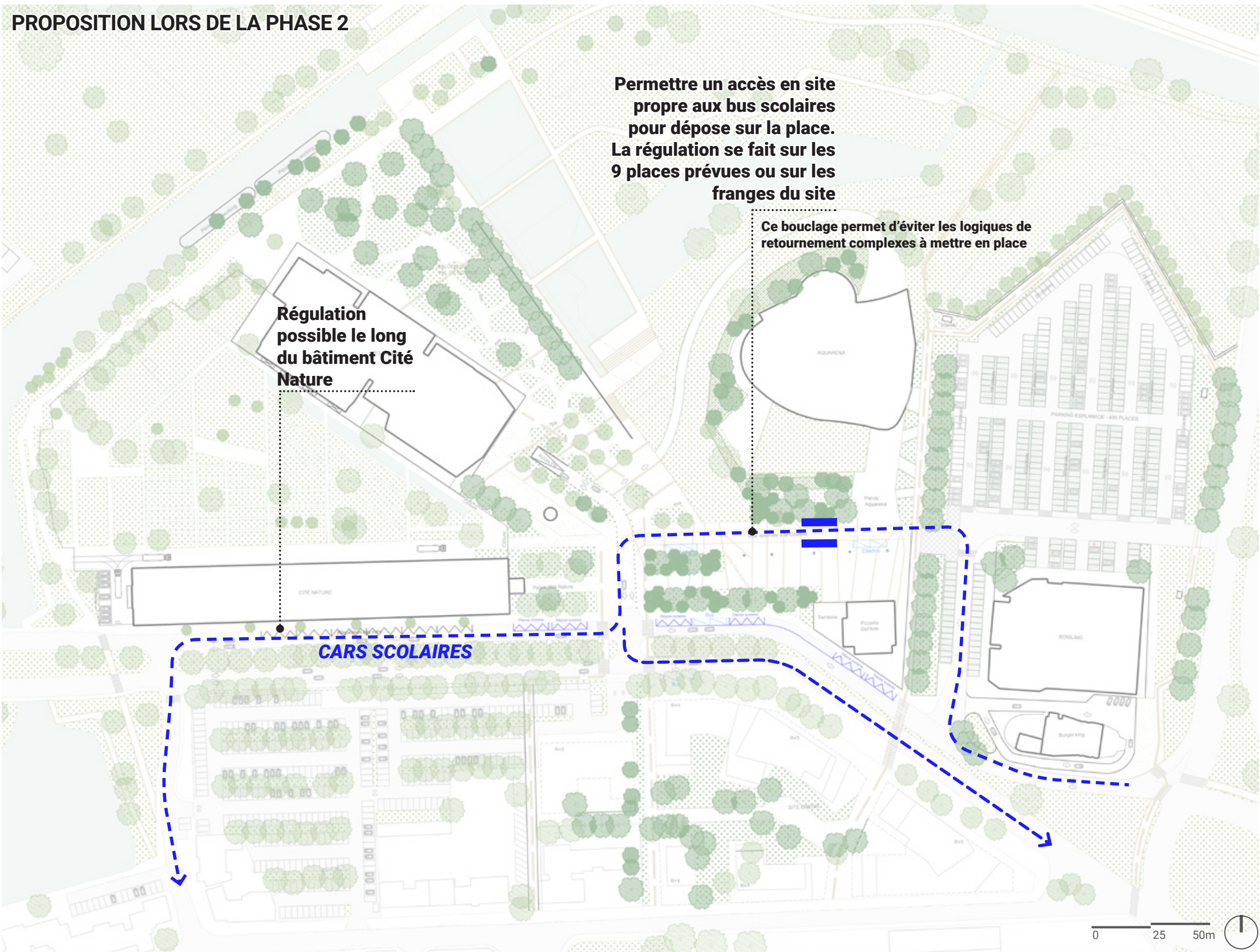
Les mails constitués de fruitiers du parvis de Cité Nature sont prolongés sur l'esplanade et mixés avec les cypres chauve du parking du Crinchon.

Au sol une strate de couvre-sol est mis en place pour une gestion plus douce au quotidien et pour laisser le regard filer en profondeur.

2. Stationnement, Citadine et desserte des cars sur site

2.3 Les logiques de pose/dépose des cars scolaires

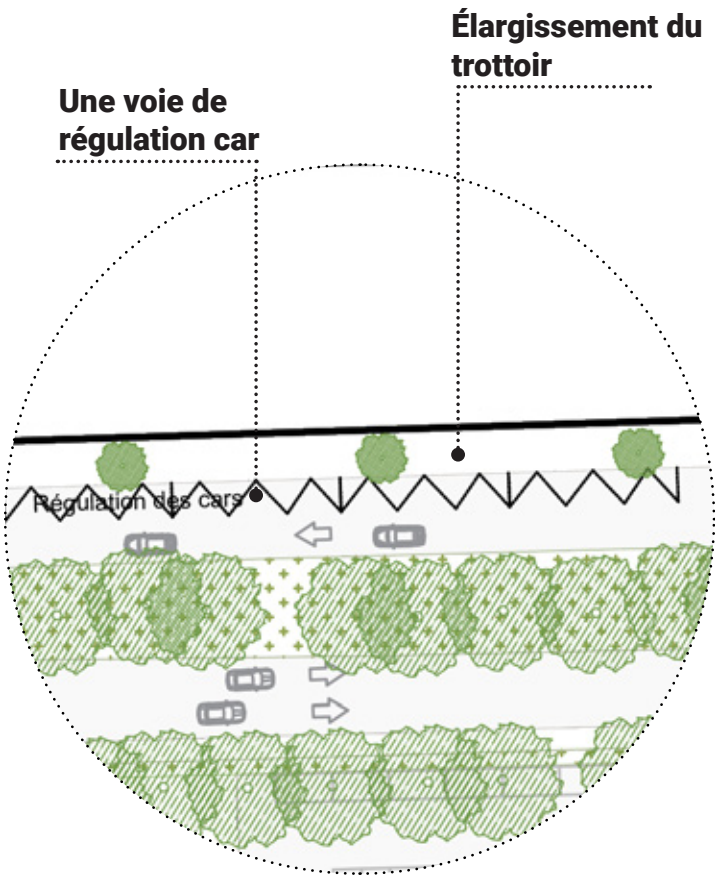
Améliorer la dépose des bus scolaires sur site, mais assurer une régulation hors site



PERMETTRE L'ACCÈS DES TRANSPORTS SCOLAIRES AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPEMENTS

Hors périodes de foire, nous proposons que les cars puissent déposer au nord de la place le long de la voie en site propre existante.

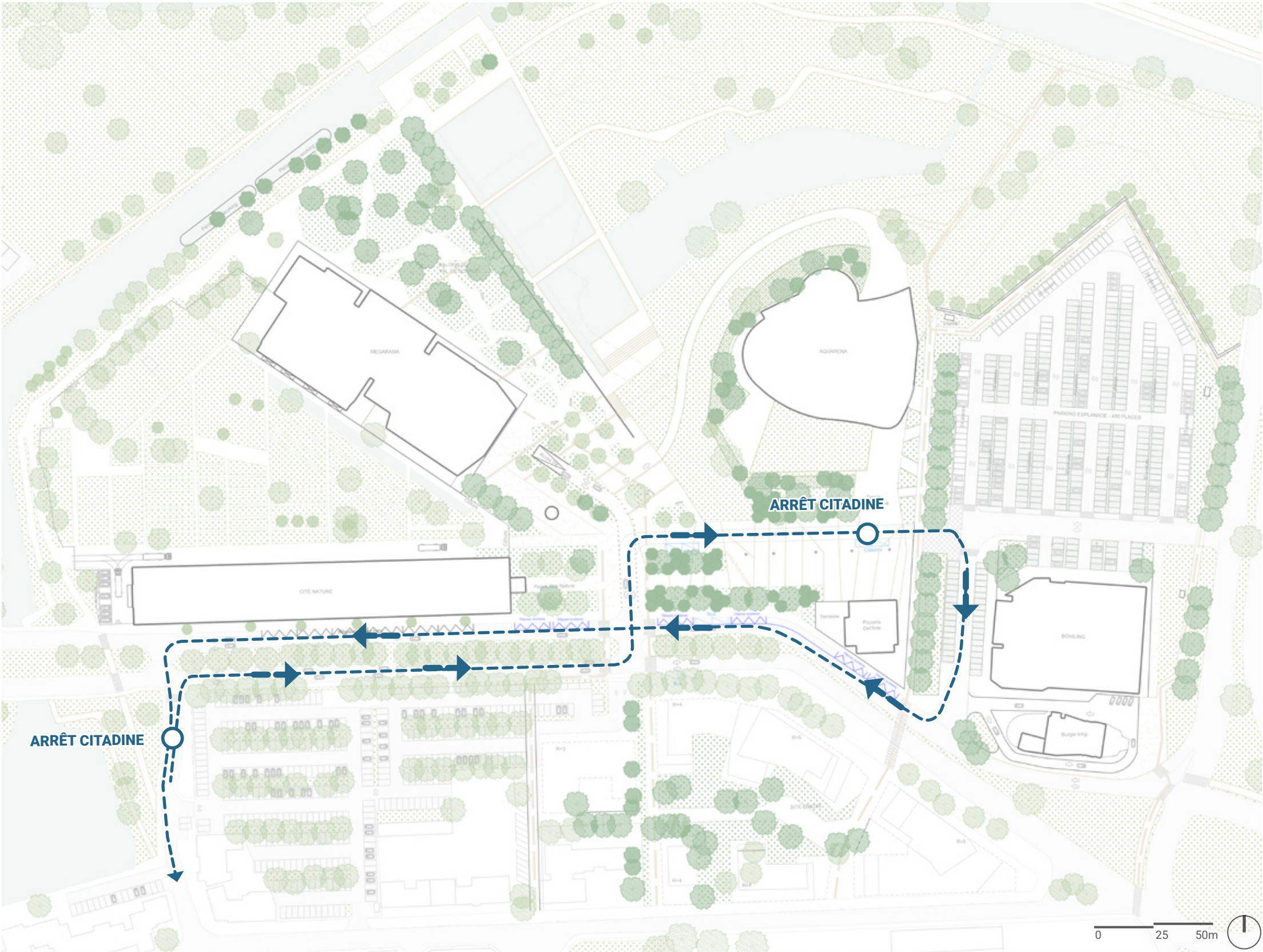
La régulation était proposée sur les places prévues à cet effet à l'ouest du bowling, ou directement sur le boulevard Schuman, le long du bâtiment Cité Nature. Pour ce faire, nous proposons de **limiter une portion du boulevard Schuman à une voie** (sans aménagement particulier).



2.4 Citadine

Organisation du trajet de la Citadine

2. STATIONNEMENT, CITADINE ET DESSERTE DES CARS SUR SITE



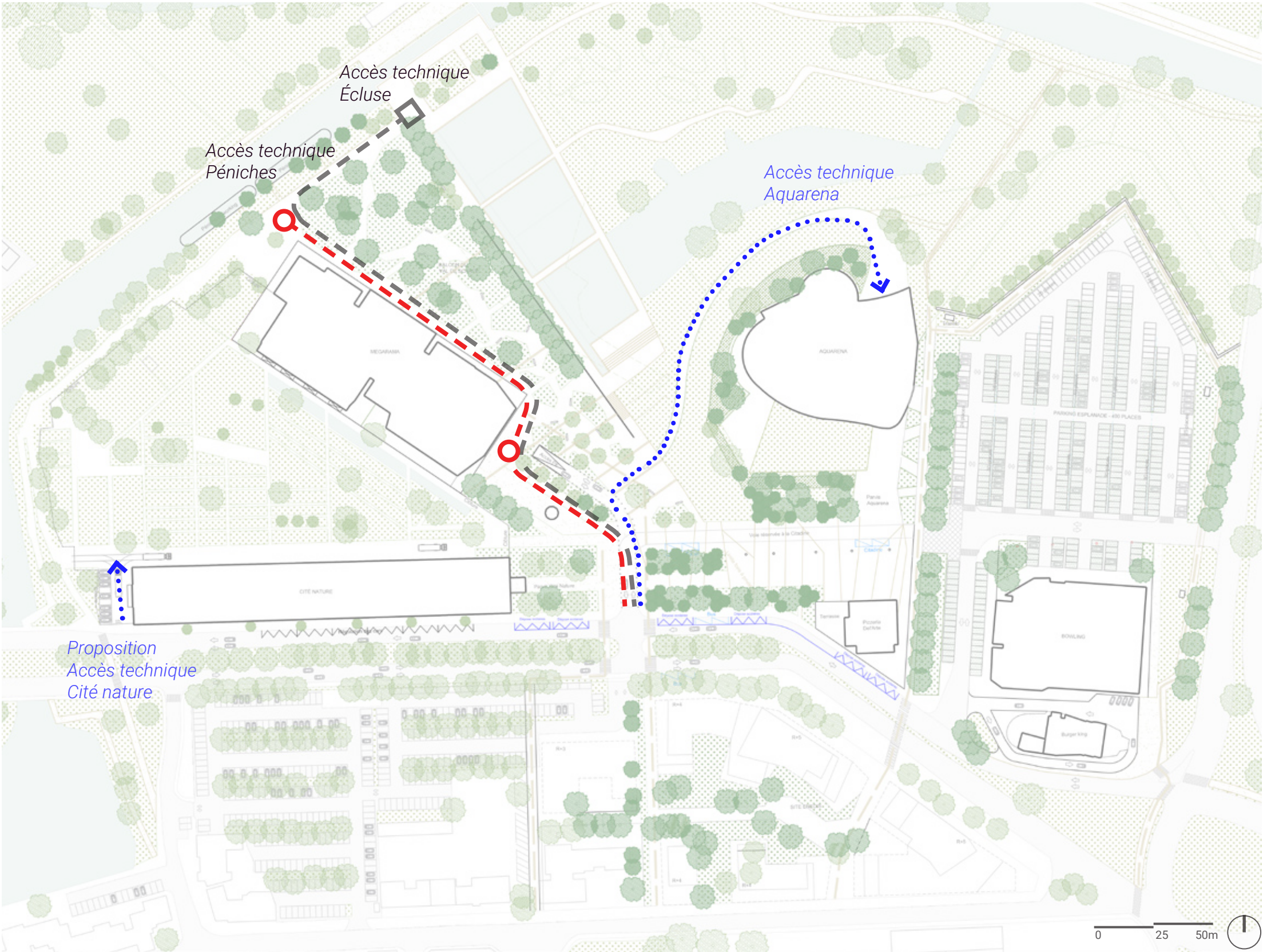
UN ARRÊT AU PLUS PRÈS DU PARKING DE L'ESPLANADE ET DU CINÉMA

Dans le prolongement des évolutions récentes du mode de dépose/reprise de la Citadine, nous intégrons le fait que la navette puisse rentrer sur la place et desservir au plus près la piscine, le parking du Crinchon (et le futur cinéma).

Le retournement se fait aujourd'hui sur la place, il pourrait également se faire via le Boulevard Schuman.

2.5 Accès techniques

Accès techniques



PRÉSERVER ET INTÉGRER L'ENSEMBLE DES ACCÈS TECHNIQUES

Les accès techniques se font via un parcours prévu sur le balcon en bordure du cinéma. Des espaces de retournement sont prévus côté berge.

L'accès technique existant à la piscine est maintenu.

